

# Le rôle des médias et des nouvelles technologies de la communication et de l'information dans la démocratisation des sociétés d'Afrique subsaharienne

Renaud de La Brosse

*Maître de Conférences  
à l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne  
renaud.delabrosse@wanadoo.fr*

Le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle restera sans doute dans l'histoire comme un moment essentiel de bouleversements politiques, marqué par les progrès de l'idéologie démocratique. On aura en effet assisté à une accélération de la revendication, par les populations, du régime démocratique d'essence libérale et à un début d'application des libertés politiques qui lui sont intimement associées. Pour s'en convaincre, on rappellera que le cône sud de l'Europe se débarrasse de ses régimes autoritaires au milieu des années 1970 : « Révolution des Œillets » au Portugal et chute du régime dit « des colonels » en Grèce en 1974, adoption en Espagne au cours de l'année 1976 d'institutions parlementaires démocratiques après la mort de Franco. On se souviendra aussi que durant la décennie 1980, l'Amérique Latine renvoie les militaires dans leurs casernes : retour au pouvoir des civils en Argentine en 1983 à la suite de la défaite des Malouines, en Bolivie avec l'élection de H. Siles Suazo en 1982, en Uruguay en 1984, au Brésil, en 1985 avec l'élection de Tancredo Neves, en 1989 au Paraguay, etc. Au cours des années qui suivent, les ex-satellites de l'U. R.S.S. abandonnent tous progressivement leurs oripeaux communistes aux lendemains de la chute du Mur de Berlin, dans la nuit du 8 au 9 novembre 1989.

Même s'il existe des exceptions à la règle<sup>1</sup>, ce mouvement de démocratisation est bien global : il touche l'Asie du Sud-Est au cours de la

décennie suivante et gagne tout un continent, l’Afrique – que d’aucuns estimaient voué ad vitam æternam aux régimes sanguinaires et aux fléaux de toutes sortes<sup>2</sup>. Mise à part la Corne de l’Afrique, ce sont aussi bien les aires linguistiques francophone, anglophone que lusophone qui sont à leur tour gagnées par le phénomène démocratique.

On sait que les chercheurs ont pris coutume d’associer démocratie libérale, présence de médias de masse et liberté de communication, de même que la littérature postule fortement l’existence d’un lien direct de causalité entre cette tendance observée à la démocratisation et les médias de masse : qu’en est-il au juste dans la réalité ? En la matière, l’Histoire nous enseigne la prudence et à ne pas verser dans ce que l’on pourrait qualifier “d’angélisme médiatique”, tant il est vrai que médias et hommes de presse peuvent également œuvrer pour le pire, comme on a pu le constater entre autres en Amérique du Sud<sup>3</sup>... Aussi, c’est consciente de ces limites que cette étude, consacrée au rôle des médias et des NTCI dans la démocratisation des sociétés d’Afrique subsaharienne, se propose d’éclairer les termes de cette relation en montrant comment des organes de presse et les hommes qui les animent, dans un contexte technique particulier, ont pu contribuer à la transition de régimes autoritaires vers des systèmes politiques plus libéraux et comment ils peuvent améliorer le degré de maturité politique atteint par certaines sociétés africaines désormais dotées d’institutions démocratiques.

## **Du principe de la liberté d’information**

La liberté d’information et de communication, partie du tout plus large que constitue la liberté d’expression, est au cœur du pouvoir qui est attribué aux médias de masse par les journalistes eux-mêmes, par le public et bien évidemment par les dirigeants politiques – ces derniers ayant longtemps résolu l’équation en appliquant la maxime : « un problème n’existe pas tant qu’on n’en parle pas »... C’est en effet le plus souvent au nom du pouvoir contestataire de l’ordre établi prêté à la presse que l’on a dénié à celle-ci tout regard critique. À cet égard, les changements récents n’ont fait que rendre possible l’application dans la pratique d’un principe de liberté d’expression et d’information pourtant reconnu et affirmé depuis longtemps par les grands textes de référence internationaux ; qu’il s’agisse de la Déclaration universelle des Droits de l’Homme (1948), du Pacte pour les Droits civils et politiques (1966), de la Convention européenne des Droits de l’Homme (1950) ou encore de la Charte africaine des Droits de l’Homme et des Peuples (1981). Ce principe internationalement reconnu est demeuré fictif dans le vécu quotidien

des journalistes en raison de contraintes légales et extra-légales érigées par l'écrasante majorité des pouvoirs publics africains dès l'accession à l'indépendance de ces anciens territoires coloniaux, et renforcées durant les trois décennies qui suivront.

Sans dresser une liste exhaustive des mesures liberticides alors mises en œuvre<sup>4</sup>, on peut néanmoins distinguer quatre types d'actions simultanément ou alternativement menées par les pouvoirs autoritaires, quelle que peut être à l'époque leur orientation idéologique.

Tout d'abord, les États ont commencé par se réserver le monopole – de droit ou de fait – de tout ce qui touche de près ou de loin l'activité d'informer. Les agences de presse nationales se multiplient au cours des années 1960, laissant éclater la volonté de contrôle de l'information à sa source, c'est-à-dire sa collecte ; les journaux existant avant l'indépendance sont soit nationalisés, soit rachetés et leur capital majoritairement contrôlé par les pouvoirs publics, soit encore autoritairement fermés. La fabrication et la diffusion des journaux passent également sous la coupe du pouvoir politique, ce dernier se réservant alors un ultime moyen de pression et de chantage là où quelques très rares publications indépendantes pouvaient résiduellement subsister... Conséquence immédiate de cette évolution, le statut du journaliste se transforme lui aussi : immanquablement la généralisation du journaliste fonctionnaire et militant, soumis à représailles (en matière d'avancement, d'indices, etc.) et contraint de suivre les directives hiérarchiques en matière de ligne rédactionnelle et idéologique, sonne le glas d'une certaine indépendance. Les hommes de presse se voient cantonnés dans un simple rôle de courroie de transmission d'instructions données par le Parti unique, le ministère de l'Information, voire même parfois directement par la Présidence...

Par ailleurs, de nombreux textes législatifs et réglementaires sont adoptés et "aggravés", qui invoquent l'intérêt national, la sécurité intérieure ou encore la défense ou le maintien de l'unité nationale pour rendre impossible toute liberté d'information et d'expression ; l'interprétation restrictive de ces textes par une justice aux ordres parachevant ce bel édifice.

Ensuite, c'est l'environnement économique dans lequel évoluent les journaux qui fait à son tour l'objet d'un interventionnisme étatique, d'importantes taxes de douane étant prélevées sur les intrants nécessaires à la fabrication d'un journal (et plus tard sur le matériel de radio et télédiffusion), des amendes ou des contrôles fiscaux étant infligés au moindre écart de conduite.

Enfin, parmi les mesures extra-légales et extrêmes prises par maintes autorités politiques, figurent la pratique généralisée d'arrestations

et de détentions arbitraires de journalistes, et aussi, malheureusement, l'assassinat des plus intrépides d'entre eux<sup>5</sup>.

## **Un nouveau contexte international**

Qu'est-ce qui fait que le principe de liberté d'expression et d'information a pu trouver un début d'application avant de s'imposer partout ou presque sur le continent africain, sans parler du reste du monde ? Certes, il n'existe pas de réponse simple à cette question mais l'on peut tout de même l'expliquer par la survenance de deux phénomènes concomitants : une démocratisation politique et informationnelle mondiale. C'est un fait que l'Afrique subsaharienne s'est ouverte à l'ère de la communication globale, la perméabilité du continent noir à la libre circulation des informations et des idées rendant matériellement impossible toute prétention des États autoritaires à tenir leurs sujets à l'écart des grands échanges mondiaux.

Parallèlement à ce phénomène, il y a eu tentative de recomposition du paysage politique – caractérisé alors par le système de Parti unique (civil ou militaire) – sur le modèle de la démocratie libérale occidentale, en l'absence il est vrai de tout autre modèle alternatif, avec la chute de l'Empire soviétique, bientôt suivie de celle de ses alliés africains (Bénin, Congo, Ethiopie, Mali, etc.). Liberté de la presse et liberté politique ont partout été conquises de haute lutte, dans un mouvement identique sur tout le continent.

Parce que ces deux phénomènes observés sont intimement liés, on peut postuler que la vague de démocratisation qu'a connue l'Afrique subsaharienne doit énormément à l'explosion des échanges d'information du Nord vers le Sud et aux progrès des techniques de communication qui les ont rendus possibles. On peut même formuler l'hypothèse que le succès de la revendication ou du choix de la démocratie libérale par les populations africaines descendues dans les rues d'Abidjan, de Praia, de Nairobi ou de Lusaka, peut largement s'expliquer par la puissance des techniques de communication et d'information déployées par le Nord en direction du Sud.

Ces progrès techniques auront en effet eu pour conséquence essentielle de rendre impossible ou du moins de plus en plus difficile à l'État souverain – qu'il soit État-nation ou nation-État – la poursuite du contrôle étroit du flux des informations ou de faire taire les velléités d'expression des individus<sup>6</sup>. En d'autres termes, ces États n'ont alors plus les moyens d'empêcher la naissance ou la renaissance d'une opinion publique<sup>7</sup>,

d'un espace public de discussion où s'affrontent désormais des visions antagonistes de la réalité vécue par les citoyens et des propositions concurrentes pour la modifier.

## **Progrès techniques et revendication démocratique**

Bien évidemment, cette aspiration à emprunter la construction démocratique occidentale n'est pas née *ex nihilo*, son exportation en Afrique, comme dans d'autres pays du Sud ou de l'Est, a été d'autant plus efficace qu'elle a été précédée par la diffusion de modèles culturels propres à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord. Avec cette appropriation de modèles culturels exogènes, ce sont également des façons de penser et des comportements consuméristes avant tout individualistes qui se sont progressivement imposés ; ce avec d'autant plus de force que ces processus sont restés largement inconscients chez leurs destinataires. La traduction politique de ce phénomène apparaît plus tard, à partir de la fin des années 1980, et prend la forme d'une revendication explicite de la démocratie (avec des mots d'ordre comme le pluralisme politique, des élections libres, etc.), système institutionnel associé au bien-être économique et social. La question qui nous intéresse ici n'est pas de savoir si une telle revendication est souhaitable ou même possible dans l'Afrique des années 2000, mais d'essayer de comprendre en quoi l'impact des nouvelles technologies de la communication et de l'information ont pu favoriser cette évolution. Cette influence peut être étudiée à deux niveaux, d'abord international et national ensuite.

L'exportation des valeurs et des comportements culturels occidentaux, comme de leurs pendants politiques, a chronologiquement été accélérée – on met ici de côté la littérature et la presse écrite, plus anciennes – avec le développement et l'amélioration des techniques de diffusion des ondes des radios internationales tournées vers l'Afrique ou l'Europe de l'Est. Pour s'en tenir au continent noir, Radio France Internationale (RFI) ou encore la British Broadcasting Corporation (BBC), par exemple, ont contribué à y populariser des conduites, des perceptions, des croyances d'ordre culturel, social, économique ou politique propres aux sociétés occidentales. Destinés à des publics spécifiques, localisés dans les anciennes colonies, les programmes diffusés n'en véhiculaient pas moins, et encore aujourd'hui, une image promotionnelle avantageuse des sociétés des pays émetteurs...

Tout naturellement, les auditeurs africains se sont projetés, sinon identifiés à un Occident "modèle". Ce processus ira en s'amplifiant

au fur et à mesure que sera plus patent l'échec définitif de modèles de développement dans lesquels se sont engagés les pays nouvellement indépendants. C'est précisément au début des années 1990, soit après 30 années d'indépendances, qu'éclatent le rejet du système de Parti unique et du monisme idéologique et la revendication du modèle démocratique libéral : à ce stade, les radios internationales<sup>8</sup> vont jouer un rôle fondamental dans le processus de publicisation des troubles politiques et des revendications qui les accompagnent, notamment en donnant aux opposants une parole qui leur est encore refusée chez eux et en rendant possible la circulation d'informations que les médias locaux ne pouvaient eux-mêmes diffuser sans prendre de risques majeurs... Il n'est pas anodin de remarquer que la technique de diffusion en longues ondes, bien qu'inconfortable à l'écoute, rendra ces programmes difficilement altérables par brouillage, qui plus est par des États dotés de faibles moyens techniques – il suffit pour s'en convaincre de faire un parallèle avec les États communistes d'Europe de l'Est qui, quoi qu'autrement mieux pourvus en moyens techniques, ne parviendront pas toujours à empêcher leurs citoyens d'écouter Radio Free Europe ou bien Voice of America...

La généralisation de la transmission des images de télévision par satellites géostationnaires va venir encore un peu plus rogner une souveraineté étatique déjà bien écornée, à la différence près que c'est d'images dont il s'agit, et non plus seulement de sons. Or, on sait que les images ont un impact beaucoup plus fort sur les imaginations. Là encore l'offre, via des chaînes comme TV5 et plus tard Canal Horizons, ou bien encore par le biais de la banque d'images Canal France International (CFI), pour s'en tenir à l'aire francophone, va consister à diffuser des programmes culturels et de divertissements qui – à l'image de feuilletons "glamour" standardisés – contribuent à véhiculer un peu plus des modes de vie, des habitudes de consommation, des façons de faire et de penser occidentales. Le décalage entre ces images et le vécu quotidien des populations, suscitant des frustrations sociales et économiques, débouchera à moyen terme sur une demande politique spécifiquement tournée vers le seul modèle qui semble avoir fait ses preuves...

Les États pourront d'autant moins contrôler le flux des images satellitaires que la baisse du coût des antennes paraboliques et leur miniaturisation les rendent accessibles à un plus grand nombre de téléspectateurs, sans compter que, bientôt, des bricoleurs de génie en fabriquent dans les capitales africaines à partir de matériaux de récupération, donc à un prix encore inférieur aux antennes importées. Très tôt, les pouvoirs publics vont comprendre que ce sont alors les frontières qui sont abolies

et que le contrôle politique des images leur a échappé en partie. Avec les conséquences que cela induit dans un contexte de contestation des régimes en place. C'est ainsi que la diffusion des images choc de la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, retransmises sur le continent noir, vont faire prendre conscience qu'aucun système politique, aussi autoritaire et fermé soit-il, n'est immuable ou éternel. Le rapprochement entre le renversement du communisme à l'Est et la situation de sociétés africaines vivant encore sous le régime du Parti-État n'a pas peu frappé les imaginations. On rappellera la formidable incidence qu'auront eue par exemple les images de la chute du dictateur roumain Ceausescu – dont le régime était réputé le plus policier – sur l'imaginaire politique de populations africaines qui ne pouvaient que faire le rapprochement avec leurs propres dirigeants ; à l'image d'un maréchal-président zairois Mobutu Sese Seko, entretenant des relations privilégiées avec le « Génie des Carpates » et dont le pouvoir va alors à son tour vaciller...

L'information sur ce qui se passait au sein même du continent africain, via les images satellites, va avoir un effet catalyseur dans beaucoup d'États. La libération de Nelson Mandela, la dislocation de l'Apartheid et surtout les premières manifestations d'opposition qui éclatent au Bénin, au Nigéria, au Kenya ou en Côte d'Ivoire vont désacraliser les régimes en place aux yeux de populations qui se voient (ré)attribuer un rôle d'acteur politique. Les pouvoirs en place constatent donc que le contrôle de l'image leur échappe progressivement ; au sein des États où la censure perdurera le plus longtemps, des cassettes vidéo circuleront sous le manteau, démultipliant à l'infini des images pourtant interdites.

L'appropriation des nouvelles techniques de communication et d'information par les journalistes africains eux-mêmes aura également, mais au niveau national cette fois, des répercussions importantes en matière de demande politique. Le début de la décennie 1990 s'accompagne en Afrique subsaharienne de l'apparition (ou de la réapparition) d'une presse privée. Ce sont en effet plusieurs centaines, si ce n'est plusieurs milliers, de titres nouveaux qui sont créés et qui vont très vite connaître un franc succès en s'invitant sur la scène politique, contestant, dans leur écrasante majorité, la légitimité de pouvoirs en place depuis les indépendances. Ces journaux vont bénéficier du climat de fronde politique en même temps qu'ils vont contribuer à l'alimenter. On ne peut certes pas parler d'une presse au singulier tant sont différentes les publications. Certaines pratiquent un journalisme d'information (c'est la minorité), d'autres le sensationnalisme (avec de très nombreux dérapages déontologiques), la caricature (l'apparition et la multiplication d'une presse satirique est en soi un phénomène de société), le prosélytisme politique (suite à la

naissance d'organes des tout récents partis d'opposition) ou la réflexion (espèce rare elle aussi). Presse diverse également par ses promoteurs, parmi lesquels se côtoient pêle-mêle opposants politiques de toujours, hommes d'affaires intéressés, journalistes du secteur public reconvertis dans le privé, jeunes diplômés frais émoulus d'écoles de journalisme, intellectuels engagés, aventuriers de la plume et autres maîtres-chanteurs, religieux défendant une cause ou simples citoyens exprimant le besoin de pouvoir enfin s'exprimer...

Si explosion importante il y a, c'est encore grâce à un contexte technique éminemment favorable à une prise de parole par des individus disposant de moyens financiers relativement modestes. L'apparition des ordinateurs personnels et leur démocratisation par une constante baisse des coûts<sup>9</sup> a ainsi permis la naissance – grâce à des logiciels de traitement de texte et de pagination assistée par ordinateur (PAO), à la fois simples d'utilisation et performants – d'une presse écrite alternative offrant une autre information que celle contrôlée par les pouvoirs autoritaires. La vocation de ces journaux n'est pas encore, cela viendra plus tard pour certains, de réaliser des profits mais de défendre qui un idéal, qui une politique, qui des intérêts, etc. : on a alors affaire à des médias engagés dont l'existence dépend il est vrai souvent de l'aide financière d'un individu, d'un groupe, d'une communauté, d'un syndicat, etc. À l'origine de cette presse privée en plein essor, on trouve toujours un besoin d'expression et une soif d'informations différentes. En réunissant quelques milliers de francs pour l'achat d'un ordinateur, de logiciels adéquats et d'une imprimante nécessaires à la fabrication d'un journal, ces promoteurs de presse privée vont permettre la naissance d'un pluralisme médiatique inséparable du pluralisme politique.

## **L'explosion radiophonique**

Cette offre informationnelle nouvelle va encore s'enrichir au début de la décennie 1990 avec l'apparition puis la multiplication de radios privées, en particulier en Afrique de l'Ouest francophone et dans des pays pionniers comme le Burkina Faso ou le Mali<sup>10</sup>. Ce sont une fois de plus les progrès techniques et une baisse des coûts – favorisés par la recherche de compétitivité propre aux économies de marché occidentales – qui vont permettre un accroissement décisif du public ayant accès au pluralisme médiatique en Afrique subsaharienne. Il faut en effet rappeler que la presse écrite reste alors (comme aujourd'hui du reste) réservée à une élite culturelle et économique urbaine, le gros de la population – vivant elle dans le monde rural – en étant privée.

C'est dans ce contexte que la radio – média de loin le plus démocratique car se jouant des barrières linguistiques ou physiques et bien sûr de l'absence de réseau d'électrification en dehors des grandes agglomérations, mais aussi parce qu'étant le média susceptible d'atteindre le plus grand nombre d'individus, qui plus est dans une aire de civilisation où l'oralité occupe une place centrale – devient à son tour progressivement plurielle. L'existence de matériels de diffusion en modulation de fréquence (FM), intéressante par la légèreté de sa configuration et la faiblesse de ses coûts, va mettre la radio à la portée d'individus loin de disposer des moyens d'hommes d'affaires se lançant eux aussi dans l'aventure des radios commerciales urbaines. L'achat d'un émetteur de 20 Watts (permettant de couvrir un rayon de 15 à 20 kilomètres) et du matériel annexe (conçu avec une alimentation de 12 volts DC pouvant être connectée à une installation solaire par exemple) oscillant entre 30 000 et 50 000 francs français environ (avant dévaluation du franc CFA<sup>11</sup>), on assiste très tôt à la naissance de radios, communautaires et rurales notamment, autrement plus proches par leur programmation des attentes de leurs publics que des radios nationales inféodées aux pouvoirs en place...

Plus étroitement surveillées que la presse écrite par les gouvernements, qui freineront des quatre fers dans la libéralisation des ondes, ces radios libres renforcent là où elles existent les capacités d'information et de débat démocratique. L'information se diversifie. Si une information généraliste indépendante trouve désormais sa place aux côtés des nouvelles nationales d'État – à l'image de SUD FM, lancée à Dakar en juillet 1994 par le groupe Sud-Com (éditeur du journal *Sud-Quotidien*), qui prend tôt des parts de marché à l'Office de Radio-Télévision Sénégalais (O.R.T.S.) – une information plus spécialisée ou plus ciblée apparaît également, telle celle destinée à une communauté paysanne ou bien à la promotion des femmes par exemple. De par leur nombre<sup>12</sup> et les différents publics qu'elles touchent (qu'il s'agisse de classes d'âge, de catégories socioprofessionnelles, de communautés, etc.), ces radios libres participent à leur manière à la naissance d'une opinion publique élargie au plus grand nombre, souvent analphabète, et contribuent de la sorte à l'investissement politique – au sens large – des citoyens de ces pays.

## **Les promesses du réseau des réseaux**

Plus récemment, les professionnels africains se sont également emparés de l'Internet, tant pour rechercher et échanger l'information que pour la mettre en ligne et la faire partager. L'avantage et l'intérêt

de cette nouvelle technologie de communication et d'information, pour des journaux qui restent politiquement menacés, est de garantir, même au cas où l'édition papier serait censurée, l'accessibilité de ses articles via la Toile, comme l'a fait à plusieurs reprises *Le Messenger* au Cameroun pour ne prendre que cet exemple.

Car la technologie Internet, faut-il le rappeler, s'est développée en Occident, et plus précisément aux États-Unis, en dehors du champ de contrôle gouvernemental, en même temps qu'elle a pour particularité d'avoir été conçue en dehors de toute considération géographique – le trafic de données sur le Net ne tenant en effet nullement compte des frontières nationales étatiques... Le fait que les données soient transmises par petits paquets d'informations pouvant utiliser un chemin quelconque pour aller du point de départ au point d'arrivée – soit tout le contraire d'une information transmise de façon linéaire et centralisée – rend le contrôle du réseau, constitué de millions d'ordinateurs interconnectés, matériellement et techniquement impossible par les États africains<sup>13</sup>.

Quoique plus tardivement touchée que d'autres continents par l'Internet, l'Afrique subsaharienne n'est donc pas demeurée à l'écart de ce mouvement et ce, en dépit d'une conjoncture économique et sociale beaucoup moins favorable qu'ailleurs. Là encore, si cette nouvelle technologie a pu malgré tout s'y implanter, c'est grâce à des facteurs économiques et techniques spécifiques : la chute continue des prix des ordinateurs, l'augmentation du débit de l'information qui transite sur les simples lignes téléphoniques et la baisse du prix des modems ont permis aussi à des journalistes, des universitaires, des entreprises ou des particuliers africains d'avoir accès au réseau et de communiquer avec n'importe quel autre point du globe. Reste que se pose indéniablement un problème d'accès plus large et donc un risque de fracture numérique due au manque flagrant d'infrastructures de base. De gros investissements sont en effet nécessaires et ce ne sont pas les quelques projets jusque-là annoncés par certains gouvernements – comme celui de connecter 701 nouvelles communes dans le cadre de la politique de décentralisation au Mali par exemple – qui devraient renverser cette situation difficile.

En dépit des promesses d'actions spécifiques par quelques États, c'est un fait que la grande masse des populations reste exclue du réseau et donc du contenu des éditions électroniques des journaux, tant en raison du coût des matériels nécessaires que de la rareté des lignes téléphoniques. Ceci étant, l'Internet offre une possibilité supplémentaire de rendre illusoire le contrôle des flux d'informations par des autorités politiques gardant leurs réflexes liberticides. Aussi, à court terme au moins, il y a fort à parier qu'Internet restera utilisé davantage pour l'échange et la

circulation de l'information entre quelques rares privilégiés que pour une diffusion large de celle-ci au sein des populations africaines<sup>14</sup>. D'un strict point de vue journalistique, cette technique joue néanmoins en faveur de la liberté de la presse et doit donc être considérée comme un outil supplémentaire de démocratisation des sociétés africaines.

On a vu que c'est dans un contexte technique à la fois particulier et propice que d'importants changements politiques et médiatiques sont intervenus en Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie. Ces nouvelles technologies de la communication et de l'information, nées au Nord mais que se sont réappropriées les journalistes africains, ont en effet favorisé l'émergence d'une liberté d'expression nouvelle sur le continent. De nouveaux procédés d'échange et de circulation du flux des informations ont ouvert de nouvelles opportunités pour la presse écrite et pour la radio – mettant celles-ci à la portée d'un plus grand nombre de journalistes (accomplis ou en devenir...) et, surtout, par leur existence même, démultipliant le nombre des publics concernés par un traitement nouveau de l'information. Autre avantage de cette évolution, celui de rendre toujours plus difficile l'exercice de souverainetés étatiques parfois caricaturales, où l'État de droit naissant, parmi les sociétés les plus avancées, est malgré tout loin d'avoir remplacé le pouvoir arbitraire des nomenklaturas sur les masses africaines.

Aussi, sans préjuger des chances de réussite et d'enracinement d'un système politique exogène en Afrique subsaharienne, il semble bien que ce soit l'avènement d'un contexte particulier – c'est-à-dire les nouvelles technologies de la communication et de l'information originaires de l'Occident – qui y ait favorisé un regain de liberté d'expression et de presse, en même temps qu'une demande politique expressément tournée vers le modèle de la démocratie libérale ■

### Notes

1. Le monde arabe est ainsi pour l'essentiel resté à l'écart. Sur cette question, voir Ghassan Salamé, « Sur la causalité d'un manque : pourquoi le monde arabe n'est-il donc pas démocratique ? », *Revue Française de Science Politique*, n° 3, juin 1991, pp. 307-341.
2. Voir par exemple P. Chabal, *Political Domination in Africa : Reflections on the Limits of Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 5.
3. Au Brésil, les plus grands médias favorisèrent l'arrivée des militaires au pouvoir, certains d'entre eux, tel *O Estado de Sao Paulo*, appelèrent même de leurs vœux le coup d'État d'avril 1964 ; en Argentine, ce sont les positions antilibérales des péronistes au pouvoir de 1973 à 1976 en matière de presse qui poussèrent nombre de grands groupes de presse privée à appeler à de nécessaires bouleversements... Sur ce point, voir Luis R. Busato, « Media in Democratic Transition », *Media in Transition. From Totalitarianism to*

*Democracy*, edited by Oleg Manaev and Yuri Pryliuk, Kyïv Abris, 1993, p. 179.

4. Pour plus de détails, se reporter à Renaud de La Brosse, *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Presses Universitaires du Septentrion, Thèse à la carte, Villeneuve d'Ascq, janvier 1999, 915 p.
5. Sur ces mesures extra-légales, dont certaines ont encore cours aujourd'hui, le lecteur pourra s'orienter vers les rapports et dossiers de l'organisation de défense de la liberté de la presse, Reporters sans frontières.
6. Ce sera d'autant plus difficile pour des États qui, même s'ils ont adopté la forme de l'État moderne, sont loin d'en posséder tous les attributs et les moyens qui les accompagnent. Voir Bertrand Badie, *L'État importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, 1992, 331 p.
7. Sur ce concept d'opinion publique, voir Gaëtan Tremblay, « L'opinion publique », *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*, sous la direction de Michel Beauchamp, Gaëtan Morin éditeur, Québec, 1991, pp. 149-181.
8. Sur le cas particulier du continent noir, voir Théophile Vittin, *Les radios internationales en Afrique*, Thèse de Doctorat, Sciences de l'Information et de la Communication, Bordeaux III, 1995.
9. Le prix des ordinateurs a ainsi baissé de 30% par an entre 1970 et 2000. Voir Marc Giget, « Une démocratisation plus rapide », *Le Monde Économie*, 9 janvier 2001, p. IV.
10. Pour avoir un aperçu complet de l'essor du pluralisme radiophonique dans cette région, consulter l'enquête menée par l'Institut Panos et l'Union des Journalistes d'Afrique de l'Ouest : *Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest*, Tome I (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Sénégal, Togo, Radios étrangères) et Tome II (Mali, Nigéria, Guinée, Ghana, Niger, Guinée Bissau, Tchad, Sierra Leone, Mauritanie), Institut Panos/L'Harmattan, Paris, 1993, 163 p. et 149 p.
11. La dévaluation de 50% du franc CFA en janvier 1994 va quelque peu ralentir le mouvement en raison du doublement du coût du matériel à l'importation, mais sans toutefois remettre en cause ce nouveau pluralisme naissant. Sur les effets de la dévaluation, voir Thierry Perret, « Radios privées en Afrique. La floraison des radios libres face au mauvais temps de la dévaluation... », *Multiplex*, RFI, octobre 94, n° 49, pp. 6-9.
12. En 1994 par exemple, le Mali et le Burkina Faso, États pionniers, totalisaient déjà 18 et 12 radios libres chacun...
13. Ce qui ne veut pas dire que des tentatives de contrôle n'existent pas. En Occident par exemple, le mythe d'un réseau dépourvu de règles est moins menacé aujourd'hui par une censure politique que par une censure économique et financière, au nom d'une protection du copyright ou des brevets... Voir à ce sujet le dossier : « La résistance Internet » réalisé par l'hebdomadaire *Courrier International*, n° 543 du 29 mars au 4 avril 2001, pp. 38-43.
14. Sur le défi qu'il y a à rendre cette technologie plus accessible aux populations africaines, voir l'intéressant article de Théophile Vittin, « Overview : Opportunities and Challenges of the Internet in Africa », *Voices from Africa (9). Information and Communication Technologies*, UN Non-Governmental Liaison Service, Geneva, December 2000, pp. 1-11.

## Bibliographie

### 1. Ouvrages :

AKENE Emman (1992), *Democratization of mass communications in Nigeria*, Industrila Training Fund, Printing Press, Jos, Nigeria, 60 p.

BA Abdoul (1996), *Télévisions, paraboles et démocraties en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 187 p.

ERIBO Festus (1993), *Window on Africa : democratization and media exposure*, East Carolina University, Greenville, North Carolina, 161 p.

FARINGER Gunilla L. (1991), *Press freedom in Africa*, Praeger, New-York, 144 p.

GAKOSSO Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise. Du goulag à l'agora*, L'Harmattan, Paris, 123 p.

GARIYO Zie (1993), *The media, constitutionalism and democracy in Uganda*, Centre for Research, Kampala, Uganda, 59 p.

HACHTEN William A. (1984), GIFFARD, Anthony C., *The Press and Apartheid : Repression and Propaganda in South Africa*, University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 336 p.

HÖGBERG Per Eric (1993), *Autonomy of the press in Zambia : a study of media control in a new born democracy*, Uppsala Universitet, Statsvetenskapliga Institutionen, Uppsala, 65 p.

(de) La BROUSSE Renaud (1999), *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Presses Universitaires du Septentrion, Thèse à la carte, Villeneuve d'Ascq, janvier 1999, 915 p.

LUNDU Maurice Chimfwembe (1996), *The political economy of information on development democracy and security in southern Africa*, SAPES Books, Harare, Zimbabwe, 179 p.

MARINGUES Michèle (1996), *Nigéria, un journalisme de guérilla*, Reporters sans frontières, Paris, 128 p.

MERVIS Joël (1989), *The fourth estate, a newspaper story*, Jonathan Ball Publishers, Johannesburg, 571 p.

NGA NDONGO Valentin (1987), *Information et démocratie en Afrique : l'expérience camerounaise*, Sopecam, Yaoundé, 111 p.

POLLACK Richard (1981), *Up against apartheid : the role and the plighth of the press in South Africa*, Southern Illinois University Press, Carbondale, IL, 157 p.

RONNING Helge (1994), *Media and democracy : theories and principles with reference to an African context*, SAPES Books, Harare, Zimbabwe, 20 p.

### 2. Articles :

ANSAH Paul A.V. (1988), « In Search of a Role for the African Media in the Democratic Process », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 2, n° 2, pp. 1-16.

ANSAH Paul A.V. (1991), « Blueprint for freedom », *Index on Censorship*, September 91, pp. 3-8.

- BOAFO S.-T. Kwame (1987), « Democratizing Media Systems in African Societies : The Case of Ghana », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 2, n° 1, pp. 24-37.
- BOURGI Albert, (1990), « Points de vue sur justice et presse », *Afrique Contemporaine*, Numéro spécial sur « La Justice en Afrique », n° 156, pp. 217-220.
- CHIMUTENGWENDE Chen C. (1998), « The Role of Communication Education in the Development and Democratisation of African Society », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 2, n° 2, pp. 29-45.
- KADEY Mitourama (1994), « Niger, presse indépendante et démocratisation », *CNCD. Demain le monde*, Bruxelles, n° 11, décembre 94, pp. 23-24.
- KARIKARI Kwame (1988), « Media Policy : A Factor in the Search for Democracy », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 2, n° 3, pp. 27-41.
- MARINGUES Michèle (1995), « Les médias au cœur du combat politique au Nigéria », *Le Monde*, 2 août 95.
- RANDALL Vicky (1993), « The media and democratisation in the Third World », *Third World Quarterly*, Vol. 14, n° 3, 1993, pp. 625-646.
- OWENS-IBIE Noma (1994), « Press Responsibility and Public Opinion in Political Transition », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 8, n° 1, pp. 69-80.
- TOMASELLI Keyan G., LOUW, P. Éric (1989), « Alternative Press and Political Practice : The South African Struggle », in Raboy Marc and Bruck Peter A. (edited by), *Communication For and Against Democracy*, Black Rose Books, Montréal, 248 p.
- TRABER Michael (1987), « Towards the Democratisation of Public Communication : A Critique of the Current Criteria of News », *Africa Media Review* (African Council on Communication Education), Vol. 2, n° 1, pp. 66-75.
- VITTIN Théophile E. (1992), « Crise, renouveau démocratique et mutations du paysage médiatique au Bénin », *Afrique 2000*, avril-juin 92, pp. 35-57.